

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

74032

Objet

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze
le onze mai à 10 heures /
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. on sieur Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÉTARD, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD,
BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, MONTRON, LARGETEAU, DOIREAU, LACHAUD,
BROTREAU, DOMEQ, TAP. BOUCHET, PAPEAU .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Mme BIDEAU par Melle FOUCHÉ
M. NAULIN par Me DUFOUR
M. DELAIR par M. MONTRON

Absents : MM. STIPAL, RIVIERE, BERLAND, BOUTET, BARRIERE, Mme FAVIERE

M on sieur MONTRON a été élu Secrétaire.

DATE DE CONVOCATION

6 mai 1974

DATE D'AFFICHAGE

6 mai 1974

Nombre de conseillers
en exercice — 26 —
Nombre de présents — 17 —
Nombre de votants — 20 —

Le Rapporteur exposé à l'Assemblée qu'il y a lieu
d'entreprendre des travaux d'aménagement de voirie
dans différents secteurs de la Ville dans le cadre de
travaux non conventionnés et qu'il convient d'organiser
l'adjudication correspondante pour un programme
s'étalant sur les deux exercices 1974 et 1975 au fait
que le début d'exécution n'est désormais concevable
qu'à partir du mois de septembre prochain.

La Direction de la Voirie et des Réseaux a établi
un projet de mise en adjudication ouverte sur offres
de prix de ces travaux pour un montant de 1 200 000
réparti en 3 lots :

- 1^{er} lot - Aménagement du Boulevard de la ... -
- 2^e lot - Aménagement rue du château d'au -
- 3^e lot - Rue du Square St Pierre et revêtement de voirie
diverses -

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé du Rapporteur, décide :

- la mise à l'adjudication ouverte sur offres de prix
des travaux, objet du projet établi par la Direction
de la Voirie.

- que le financement sera assuré de la manière suivante par imputation sur les crédits inscrits au budget primitif de l'exercice en cours pour 500.000 F (tranche ferme) et pour 300.000 F (tranche conditionnelle) sur les crédits de l'exercice 1973

tranche ferme	}	1 ^{er} L. 101 - Aménagement du Boulevard de la Garne... 270.000
		2 ^e L. 102 - Aménagement de la rue du Château d'eau... 230.000
tranche conditionnelle	}	3 ^e L. 103 - Aménagement du chemin du Fourn de la Pierre et revêtement de voies divergentes... 300.000

- propose à M. le Sous-Préfet de bien vouloir approuver le dossier présenté
- autorise M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation à signer le procès-verbal d'adjudication.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
 Ont signé au registre M. les membres présents.



APPROUVÉ
 ROCHFORT-S.-L., le 12 JUIN 1974
 Le Sous-Préfet,

[Signature]

Pour le Maire,
 M. Adjoint délégué,



[Signature]